

Regards sur Anjou

Mai 2019/Volume 46, numéro 4

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

ÉDITION SPÉCIALE

Cette édition spéciale du *Regards sur Anjou* a été préparée pour vous présenter le visage de l'arrondissement, mais aussi pour que vous ayez accès à toute l'information pertinente et utile touchant la vie angevine. Elle vous permettra également de découvrir ou de redécouvrir les services, les équipements, les installations et les activités dont vous bénéficiez comme résident.

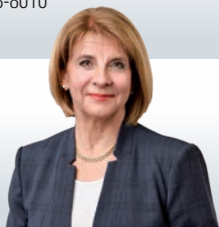
N'oubliez pas de remplir le sondage.

VOS ÉLUS, TOUJOURS DISPONIBLES



Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville
514 493-8010

Andrée Hénault
Conseiller de la Ville pour
l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051



Richard Leblanc
Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017

Kristine Marsolais
Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085



Lynne Shand
Conseillère d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019

Le maire et les conseillers de l'arrondissement sont reconnus pour leur accessibilité. Vous pouvez les rencontrer sans rendez-vous, un samedi sur deux en alternance, entre 9 h et midi, à la mairie d'arrondissement, de septembre à juin. Vous avez également la possibilité de communiquer directement avec eux en appelant à la mairie d'arrondissement. Une autre occasion de les rencontrer est lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui a lieu le premier mardi de chaque mois, à 19 h.

MESSAGE DE LUIS MIRANDA

VOTRE OPINION EST IMPORTANTE POUR NOUS



Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Toujours soucieuse de maintenir un lien de proximité avec la communauté angevine, l'administration municipale d'Anjou souhaite avoir votre opinion sur divers sujets qui touchent la vie quotidienne de notre arrondissement.

Je vous invite à prendre quelques minutes de votre temps pour répondre au questionnaire inséré dans la présente édition du *Regards sur Anjou*. Vos réponses et commentaires seront d'une grande utilité pour nous guider dans nos actions futures pour qu'elles reflètent le plus fidèlement vos préoccupations.

L'administration municipale que j'ai le privilège de diriger garde résolument le cap sur l'objectif de vous offrir un milieu de vie de qualité qui continue de s'élever. Cet exercice de consultation

s'inscrit dans la direction de toujours mieux répondre à vos besoins.

Notre administration croit qu'il est important de maintenir une communication active et efficace avec la population et de valoriser la participation citoyenne à la vie municipale.

Le citoyen est au cœur des décisions et des actions de l'équipe municipale. Tout est pensé en fonction de vos besoins et de vos attentes pour vous offrir un milieu de vie agréable et des services municipaux de grande qualité au meilleur coût possible.

Vos réponses, commentaires et suggestions nous seront grandement utiles, j'en suis convaincu, dans la poursuite de notre plan d'action et la mise en lumière des priorités.

Je vous remercie d'avance de votre participation et de votre engagement à contribuer au succès de l'arrondissement d'Anjou que nous aimons tous.

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.

Maire d'arrondissement et
conseiller de la Ville de Montréal

ANJOU EN CHIFFRES



Anjou compte environ 43 000 habitants. L'arrondissement offre un milieu de vie agréable bien organisé en vous proposant, notamment, des services de qualité et d'une grande variété en matière d'activités sportives, culturelles et de loisirs. Le parc d'affaires et le secteur commercial d'Anjou génèrent un niveau élevé d'activités économiques. En effet, plus de 31 000 personnes y travaillent quotidiennement, réparties dans les 1 260 établissements d'affaires du territoire. Quant à la vie communautaire et à l'action bénévole, ces deux pôles constituent un trait caractéristique de l'arrondissement. Ils favorisent les interactions sociales au cœur de la communauté angevine. Près de 60 organismes à but non lucratif s'impliquent dans les secteurs sportif, culturel, du loisir et du développement social.

3 CENTRES COMMUNAUTAIRES
où pratiquer vos activités favorites
en famille et entre amis

7 PATINOIRES EXTÉRIEURES
réparties dans 5 parcs pour le sport d'hiver

14 TERRAINS DE TENNIS répartis
dans 4 parcs où vous échanger des balles

2 ARÉNAS pour les adeptes de hockey,
de patinage artistique et de patinage libre

5 TERRAINS DE PÉTANQUE
où vous divertir en pratiquant les diverses
variantes du jeu de boules

**20 PARCS MUNICIPAUX
ET ESPACES VERTS**
où jouer en famille

2 BIBLIOTHÈQUES où consulter
140 000 documents sur place

7 JARDINS COMMUNAUTAIRES
où cultiver de beaux légumes et fruits frais

9 TERRAINS DE SOCCER
dont 3 synthétiques répartis dans 5 parcs
avec possibilité de location pour le plus
grand plaisir de manier le ballon rond

2 TERRAINS DE BASKETBALL
extérieurs pour développer votre agilité

**6 TERRAINS DE BASEBALL
ET DE BALLE MOLLE** répartis
dans 4 parcs où profiter de la belle saison

2 AIRES D'EXERCICES CANINS
pour les petits et les gros chiens

5 PISCINES EXTÉRIEURES
où se rafraîchir tout au long de l'été

8 PATAUGEOIRES ET JEUX D'EAU
où les plus jeunes peuvent s'amuser
en toute sécurité

205 EMPLOYÉS MUNICIPAUX
à votre service pour vous rendre
la vie agréable

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ URBAINE

Début avril, les élus de l'arrondissement ont adopté le Plan d'action en sécurité urbaine 2019-2021, dont les objectifs sont les suivants : favoriser le sentiment de sécurité dans l'espace public, prévenir les méfaits, valoriser le meilleur vivre ensemble et améliorer la qualité de vie de la population angevine. Trois axes d'interventions sont ainsi visés par ce plan d'action : la prévention, l'amélioration des relations interculturelles et intergénérationnelles, l'action concertée – cette dernière proposant la création d'un comité local en sécurité urbaine. Il coordonnera les ressources disponibles pour la réalisation du plan et permettra de comprendre davantage les facteurs associés au sentiment d'insécurité et aux méfaits dans le but de mieux les prévenir. Composé de représentants de la mairie et des directions de l'arrondissement et d'organisations angevines, le comité soumettra ses recommandations en matière de sécurité urbaine au conseil d'arrondissement.

VEILLER AU MIEUX-ÊTRE DE NOS AÎNÉS

Le conseil d'arrondissement d'Anjou adoptera bientôt un plan local MADA, dont l'objectif s'articule autour de quatre axes :

- un arrondissement à échelle humaine;
- une cohésion sociale plus importante;
- des aînés engagés dans leur communauté;
- des aînés au cœur des partenariats.

Cette initiative viendra soutenir le plan d'action municipal pour les aînés MADA, qui contribue au mieux-être des aînés à Anjou en :

- offrant un milieu de vie stimulant et dynamique;
- aménageant l'espace public pour le rendre accueillant, accessible et sécuritaire;
- améliorant l'accessibilité à l'information;
- en facilitant les déplacements dans l'arrondissement.

Pour en savoir davantage, consultez le site Internet de l'arrondissement.



RENFORCER LA FIERTÉ DE VIVRE À ANJOU

Tout au long de l'année, de nombreux événements renforcent le sentiment d'appartenance de la population angevine à son milieu de vie. C'est d'autant plus vrai quand on constate la multitude d'activités de divertissement, toutes plus rassembleuses les unes que les autres et qui animent la vie communautaire : fêtes de quartier, fête de la famille, concerts sur l'herbe, cinéma en plein air, journée portes ouvertes, soirée hommage aux bénévoles, concours Maisons fleuries et de décorations de Noël, etc.

ANJOU SUR INTERNET

Le site Internet de l'arrondissement, ville.montreal.qc.ca/anjou, recèle une foule d'informations : réglementation, communiqués de presse, offres d'emploi, avis publics, appels d'offres, répertoire des activités et des événements, programmation culturelle, coordonnées, etc. C'est un moyen facile, rapide et efficace pour accéder à la vie municipale angevine.

LA DIRECTION D'ARRONDISSEMENT (DA)



MISSION

Assurer la saine gestion des finances et coordonner les services ainsi que la mise en œuvre des objectifs et des programmes, tout en conseillant les élus municipaux sur les orientations et les priorités de l'arrondissement.

Budget : 1 M\$ Employés : 4

La Direction d'arrondissement exerce un rôle stratégique auprès du maire et des élus en les conseillant, en les assistant et en intégrant leurs orientations dans le processus opérationnel. Elle coordonne également les actions des services en maximisant l'utilisation des ressources.

Elle planifie, organise, dirige et contrôle les services de proximité en poursuivant l'atteinte des objectifs déterminés par le conseil d'arrondissement et la Direction générale de la Ville de Montréal.

Elle amorce les projets et la concertation avec les intervenants du milieu, les organismes extérieurs, les divers services de la Ville et les gouvernements. Elle intervient également dans la gestion du territoire.

LA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS, DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DU GREFFE



MISSION

Assurer la gestion des opérations financières, des ressources humaines, matérielles et informatiques, des communications ainsi que du service juridique de l'arrondissement.

Budget : 3,2 M\$ Employés : 25

La Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe planifie, contrôle et assure le suivi des opérations financières, mais aussi des questions touchant la gestion des ressources humaines, matérielles et informatiques de l'arrondissement.

S'ajoute à ces volets, l'équipe du greffe, qui traite les demandes d'accès à l'information, procède à l'archivage des dossiers, organise la tenue des séances du conseil d'arrondissement, des consultations publiques, des appels d'offres publics, etc.

La Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe regroupe également l'équipe des communications, qui s'assure de déployer tous les efforts nécessaires pour bien vous informer grâce à de nombreux outils comme le bulletin d'information, les communiqués de presse, le répertoire d'activités, le site Internet, l'infolettre et les avis publics. Les bulletins d'information *Regards sur Anjou* sont publiés à raison de 10 numéros par année et sont distribués

à l'ensemble de la population angevine. Le Répertoire d'activités, quant à lui, est distribué au printemps et à l'automne dans tous les foyers angevins. Élément clé de la diffusion de renseignements sur l'arrondissement, le site Internet est régulièrement maintenu à jour afin de refléter l'actualité angevine. Depuis quelques mois, l'arrondissement possède sa propre infolettre. Vous êtes invités à vous abonner afin de rester à l'affût des dernières nouvelles concernant l'arrondissement en vous inscrivant à l'adresse ville.montreal.qc.ca/anjou/infolettre.

Finalement, la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe, grâce au bureau Accès Anjou, accompagne les requérants dans leur démarche lorsqu'ils veulent soumettre des requêtes, des plaintes ou des réclamations, payer leurs redevances ou être assermentés.

LE BUREAU ACCÈS ANJOU, À VOTRE SERVICE

Besoin d'un renseignement ou d'un permis (animalier, de stationnement ou de vente de garage), de signaler un nid-de-poule ou encore payer vos taxes? Le bureau Accès Anjou est là pour vous accueillir, vous informer et vous servir. Vous avez accès à ce service par courrier, Internet, téléphone ou en vous rendant au comptoir de la mairie d'arrondissement, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, ou encore en composant le 311 tous les jours de la semaine.

LA DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (DCSLDS)



Parc Roger-Rousseau

MISSION

Offrir à la population d'Anjou des services de qualité, accessibles et diversifiés dans un environnement sécuritaire et adapté aux besoins des différentes clientèles.

Budget : 7,5 M\$ Employés : 63

En toute saison, Anjou et ses organismes partenaires proposent aux résidents un vaste choix d'activités de loisirs. Que ce soit dans les domaines culturel, sportif, communautaire ou de loisirs, il y en a pour tous les goûts et tous les âges. L'offre en loisirs est généreuse et abondante à Anjou. Vous pouvez y pratiquer des activités de plein air dans de nombreux parcs et espaces verts, faire du vélo, vous baigner dans plusieurs piscines extérieures durant la belle saison ou encore patiner. Si vous désirez vous inscrire à une activité, consultez le répertoire d'activités distribué deux fois par année par la poste pour les saisons printemps-été et automne-hiver. Vous pouvez aussi visiter le site Internet de l'arrondissement ou encore communiquer directement avec la DCSLDS. Que vous cherchiez à bouger, à explorer ou à vous relaxer, vous trouverez une activité répondant à vos goûts.

LA VIE SPORTIVE

La vie sportive angevine est riche et diversifiée. La qualité des installations et des équipements mis à votre disposition fait la renommée de l'arrondissement. Envie de bouger? Lancez-vous! Le plaisir est garanti en toute saison.

PATINOIRES INTÉRIEURES

Anjou dispose de deux arénas où vous pouvez chausser vos patins pour y pratiquer votre sport favori : patinage libre et artistique, hockey.

PATINOIRES EXTÉRIEURES

Durant la saison hivernale, 5 patinoires extérieures avec bandes et 2 anneaux de glace vous permettent de profiter des plaisirs de l'hiver.

PISCINES EXTÉRIEURES, PATAUGEOIRES ET JEUX D'EAU

Durant la belle saison, grands et petits peuvent profiter des plaisirs de l'eau dans des environnements sécuritaires. Les séances de baignade libre sont gratuites dans les 5 piscines extérieures ainsi que les 8 pataugeoires et jeux d'eau.

TENNIS

Durant la saison estivale, jeunes et moins jeunes disputent des matchs amicaux sur les 14 terrains de tennis extérieurs. Sortez votre raquette, il y a un terrain pas loin de chez vous au coût de 20 \$ pour la saison. Des cours sont également offerts. Informez-vous!

SOCCER

Toujours aussi populaire, le soccer se joue autant entre amis qu'en famille. Adonnez-vous à votre sport favori et venez profiter des terrains disponibles dans 5 parcs, qu'ils soient naturels, synthétiques, mini ou standard.

BASKETBALL

Que ce soit pour disputer un match en équipe ou simplement pratiquer votre lancer au panier, rendez-vous aux parcs Roger-Rousseau et Lucie-Bruneau.

BASEBALL ET BALLE MOLLE

Pour un match entre amis ou un petit entraînement en famille, des terrains sont à votre disposition. Munissez-vous de battes, de balles et de gants et venez vous amuser sur l'un des terrains disponibles.

PLANCHODROME

Pour les amateurs de planche à roulettes, qui veulent rivaliser d'acrobaties, rendez-vous dans le stationnement de l'aréna Chaumont durant la saison estivale.

ET PLUS ENCORE

Une panoplie d'autres activités sportives sont offertes : aérobique, aikibudo, badminton, mise en forme, escrime, judo, ski de fond, tennis de table, Pilates, volleyball. Vous n'avez plus de raison de rester inactif!



Parc Roger-Rousseau

LA VIE COMMUNAUTAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La vie communautaire angevine est diversifiée et ouverte sur le monde grâce à ses organismes, à ses événements et à ses activités voulant développer et maintenir un fort sentiment d'appartenance chez les citoyennes et les citoyens.

L'arrondissement reconnaît l'importance de l'engagement citoyen de ces organismes avec la mise en place d'une politique de reconnaissance des organismes communautaires. L'administration municipale soutient les organismes notamment en mettant gracieusement à leur disposition des locaux et en leur offrant une panoplie de services.

Sur le plan social, Anjou agit dans la limite de ses compétences pour apporter un soutien aux personnes démunies sur son territoire. Avec l'aide de différents organismes du milieu, l'arrondissement intervient pour contrer certains problèmes liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

LA VIE CULTURELLE

La vie culturelle angevine, florissante et originale s'exprime de façon exceptionnelle grâce à ses organismes, partenaires, artistes, artisans et à travers ses événements et activités.

Au menu des activités culturelles, nous comptons, entre autres, les concerts, les arts visuels, le théâtre, les expositions, les animations ou les conférences ainsi que les cours de danse, d'art dramatique, de musique, d'aquarelle, de peinture ou de confection de bijoux.

En plus de toutes ces activités, de nombreux autres événements sont programmés : pièces de théâtre pour les jeunes, projections de films, soirées thématiques.

Les amateurs de musique peuvent découvrir différents artistes de chez nous lors des Soirées-concerts présentées à l'église Jean XXIII et au centre communautaire d'Anjou. *Culture à la carte d'Anjou* vous offre la possibilité d'assister à des concerts et à des pièces de théâtre à peu de frais et sans le souci du transport.



LA DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL



Bibliothèque du Haut-Anjou



Bibliothèque Jean-Corbeil

LES BIBLIOTHÈQUES

Les deux bibliothèques d'Anjou ont accueilli quelque 250 000 visiteurs l'an dernier. La bibliothèque Jean-Corbeil est d'ailleurs l'une des plus fréquentées sur l'île de Montréal. Jeunes et moins jeunes y trouvent leur compte en fonction de leurs goûts et de leurs besoins.

Ouvertes tous les jours de la semaine, les bibliothèques mettent à votre disposition une collection de plus de 140 000 documents de toutes sortes et en tous genres : livres, DVD, disques compacts, livres sonores, livres à gros caractères, jeux vidéo, bandes dessinées, revues et journaux, publications officielles et autres collections particulières.

Chaque bibliothèque vous propose gratuitement un parc informatique, ainsi que l'accès à Internet sans fil. Les bibliothèques ont à cœur de promouvoir la lecture grâce à divers services et programmes d'animation pour tous. Prêt de documents à domicile, heure du conte, clubs de lecture, rencontres littéraires, animations diverses, expositions ne sont que quelques-unes des activités qui vous sont offertes. Venez ! On vous attend.

UNE BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE

Les bibliothèques d'Anjou proposent désormais une véritable bibliothèque virtuelle. Vous avez accès gratuitement à des livres numériques, à des journaux, à des revues, à des cours de langues et à un site d'écoute de musique en ligne bibliomontreal.com/numerique.

Également, les bibliothèques sont présentes sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter.

Suivez-les sur :
facebook.com/lesbibliothequesanjou
twitter.com/biblioanjou



Les Ateliers-Soleil



Parc Roger-Roussseau

CAMP DE JOUR LES ATELIERS-SOLEIL

L'arrondissement propose un éventail d'activités toutes plus intéressantes les unes que les autres durant la période estivale : camp de jour, camp spécialisé en arts plastiques, Club Ados. Les parents ont le choix d'offrir à leurs enfants âgés de 5 à 14 ans la formule adaptée qui convient à leurs attentes. Leurs enfants évolueront dans un environnement stimulant et sécuritaire.

Renseignements : ville.montreal.qc.ca/anjou
 ou 514 493-8200

JARDINS COMMUNAUTAIRES

Pour les adeptes d'agriculture urbaine, l'arrondissement met à votre disposition 7 jardins communautaires où vous pouvez vous divertir en cultivant des fines herbes, des fruits et des légumes durant l'été. Certains jardins ont été spécialement conçus pour des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Un animateur horticole prodigue également des conseils aux jardiniers pendant toute la saison.

Renseignements : ville.montreal.qc.ca/anjou
 ou 514 493-8200



AUTOBUS MUNICIPAL

Il ne passe pas inaperçu, cet autobus bleu qui sillonne nos rues. C'est un service unique qui est proposé aux organismes dans le cadre de leurs activités de déplacement sur le territoire d'Anjou ainsi qu'à l'extérieur, dans un rayon de 100 kilomètres. Il est également utilisé par les personnes participant aux activités offertes par l'arrondissement.



Centre communautaire d'Anjou

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE D'ANJOU, UN ATOUT IMPORTANT POUR NOTRE COMMUNAUTÉ

Anjou est heureux d'offrir à la population cette installation qui répond depuis 5 ans aux besoins et aux attentes des utilisateurs. Inauguré le 31 janvier 2014, le centre communautaire d'Anjou (CCA) jouit d'une grande popularité et plus de 125 000 personnes s'y rendent chaque année.

Situé au cœur de l'arrondissement, le CCA accueille une clientèle variée et propose à tous les groupes d'âge de s'initier, de se divertir et de s'épanouir grâce aux nombreuses activités physiques, culturelles, sociales et communautaires

qui sont offertes. Le centre peut aussi servir à l'organisation de différentes activités (rencontres, événements, etc.). Il est à la disposition des organismes reconnus qui en font la demande.

Venez découvrir ce lieu de rassemblement. Plus qu'un centre communautaire, vous y trouverez un véritable milieu de vie.

Le centre communautaire d'Anjou est situé au 7800, boulevard Métropolitain Est. Pour joindre le CCA, composez le 514 493-8222.

LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES (DAUSE)

MISSION

Voir à la gestion et à la planification du territoire et veiller à l'application de la réglementation municipale. Gérer les différents programmes notamment en matière de rénovation urbaine. Planifier et organiser les initiatives municipales en lien avec l'environnement, y compris le service des collectes. Soutenir le développement économique.

Budget : 2,1 M\$ Employés : 18

L'arrondissement est en constante évolution. La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises assure la planification et la gestion du développement du territoire de façon durable et harmonieuse dans le but d'améliorer votre qualité de vie et de garantir une organisation optimale de l'espace commun.

L'arrondissement participe à l'élaboration des outils de planification du territoire, tels que le Schéma d'aménagement et de développement et le Plan d'urbanisme. L'arrondissement fixe les grandes orientations d'aménagement ainsi que les actions. De là découlent de grands projets, notamment la revitalisation de certains secteurs résidentiels et commerciaux (avenue de Chaumont), la planification en vue du prolongement de la ligne bleue du métro, la consolidation du secteur industriel, l'établissement de la future maison de la culture. La DAUSE travaille aussi sur un plan local de déplacements afin de mieux cerner les enjeux et les interventions à privilégier en termes de mobilité (transport actif, transport en commun ou automobile, sécurité urbaine).

La DAUSE vous accueille et vous transmet l'information nécessaire à la réalisation de votre projet. Elle délivre les permis de construction et de rénovation ainsi que les certificats d'autorisation conformément à la réglementation en vigueur dans l'arrondissement. Elle effectue aussi les inspections nécessaires au contrôle et à l'application des règlements et intervient lors de plaintes reliées au respect de la réglementation (nuisances, herbe à poux, salubrité des logements, etc.). Dans le cas où vous projetez des travaux de rénovation, de terrassement ou la pose de nouvelles fenêtres, renseignez-vous à notre comptoir pour obtenir un permis ou un certificat d'autorisation avant d'entreprendre toute intervention. Un permis ou un certificat d'autorisation est généralement nécessaire dans les cas suivants : nouvelle construction, rénovation (toiture, balcon, piscine, etc.), pose d'une enseigne, modification d'une aire de stationnement, abattage d'arbres. Pour un aperçu des principaux règlements, consultez le site Internet de l'arrondissement. Dans plusieurs cas, les projets tels que les nouvelles constructions, les agrandissements, la modification de la façade d'un bâtiment requièrent une évaluation qualitative en fonction d'objectifs et de critères particuliers (plan d'implantation et intégration architecturale). Ils sont analysés puis présentés devant le Comité consultatif d'urbanisme.



L'ENVIRONNEMENT, UNE PRIORITÉ POUR ANJOU!

La DAUSE travaille à l'élaboration du prochain Plan local de développement durable en collaboration avec la population et qui comprendra, entre autres, un programme de plantation d'arbres; la gestion des collectes de matières résiduelles, organiques et recyclables; divers projets de verdissement.

Ce plan visera à atteindre quatre priorités d'intervention : réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles; verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources; assurer l'accès à des quartiers durables, à l'échelle humaine et en santé; faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable.

La DAUSE procède aussi à l'élaboration du Plan maître de plantation afin d'établir la vision en termes de reboisement pour les cinq prochaines années. À ce propos, nous collaborons à divers programmes de verdissement sur le domaine privé.

L'arrondissement intervient déjà de manière proactive, notamment avec la mise en place de procédures, de programmes, de politiques et d'indicateurs de gestion environnementale. À titre d'exemple, citons la mise en place des programmes de sensibilisation, d'information et d'éducation citoyenne relativement à la gestion des matières résiduelles (pratique des 3RV – Réduction-Réemploi-Recyclage-Valorisation – des matières et des différentes collectes : matières recyclables, branches d'arbres, arbres de Noël, RDD, résidus verts, etc.).

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La DAUSE soutient les investisseurs et la communauté d'affaires du territoire angevin, où l'on retrouve plus de 1 200 entreprises, en les renseignant sur les différents programmes d'aide ou en leur fournissant l'information pour tout projet d'implantation, de rénovation ou d'agrandissement.

ANJOU VOUS CONSULTE

L'arrondissement favorise la participation citoyenne dans de nombreux projets. Durant l'année, consultez le *Regards sur Anjou*, l'infolettre ou le site Internet de l'arrondissement pour connaître les séances d'information et de consultation sur les projets de règlements ou de planification sur le territoire.

L'ENGAGEMENT CITOYEN POUR ANJOU

LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) est formé de 5 élus et de 10 citoyens qui ont pour responsabilité de formuler des recommandations en matière d'urbanisme. Son avis est requis pour tout projet nécessitant l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou une dérogation mineure.

Le comité peut également se prononcer sur divers projets relatifs à l'urbanisme, tels que les démolitions d'immeubles ou les modifications de zonage proposées.

LE COMITÉ DE CIRCULATION

Ce comité est chargé d'étudier et de formuler des recommandations au conseil d'arrondissement sur toute demande reliée aux problèmes de circulation,

de signalisation et de sécurité routière. Le comité est constitué de résidents, d'élus et de professionnels.

LA VIE DÉMOCRATIQUE ANGEVINE

L'engagement citoyen s'exprime aussi par la participation bénévole de la population à divers comités ou organismes : le Comité d'embellissement, la Corporation Anjou 80 qui gère un complexe immobilier de 550 logements locatif, entre autres.

LE COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ENVIRONNEMENT

Le comité est chargé d'étudier et de soumettre au conseil des recommandations sur des questions en matière d'environnement et de développement durable, notamment ce qui touche au Plan local de développement durable, au programme de verdissement. Il est composé de 5 citoyens, d'un élu et de 2 fonctionnaires.

LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS (DTP)



MISSION

Assurer l'ensemble des opérations d'entretien des infrastructures municipales : la voirie, les aqueducs et les égouts, les bâtiments, les parcs et les espaces verts, l'éclairage des rues, la signalisation et le déneigement.

Budget : 13,3 M\$ Employés : 105

La Direction des travaux publics est en quelque sorte la première unité d'intervention sur le territoire. Elle assure la prestation des services de proximité quotidiennement aux résidents de l'arrondissement.

La centaine d'employés qui y sont affectés (cols bleus permanents et saisonniers, cols blancs, cadres et professionnels), veillent à ce que le réseau routier soit propre et sécuritaire, que les parcs et espaces verts soient bien entretenus : coupe de gazon, entretien des terrains sportifs, plantation de fleurs et d'arbustes, vidange des paniers, nettoyage et entretien du mobilier urbain (bancs et paniers), émondage des arbres publics selon un plan précis et, évidemment, effectuer des opérations de déneigement rapidement et efficacement.

L'équipe de la Direction des travaux publics est toujours prête à intervenir à tout moment afin de vous assurer une qualité de vie optimale.

DÉNEIGEMENT, RAPIDITÉ D'INTERVENTION

Une des caractéristiques qui distingue Anjou est assurément la qualité et la rapidité des opérations de déneigement observées sur le territoire. En effet, l'arrondissement se situe dans le peloton de tête en ce qui concerne la rapidité du chargement de la neige lors d'une tempête.

Les opérations de déneigement demandent planification et organisation pour assurer une intervention optimale sur le réseau, qui compte 146 km de rues et 215 km de trottoirs.

Les tâches sont réparties de la façon suivante : 5 secteurs qui représentent 75 % de la superficie du territoire sont sous la responsabilité des employés de l'arrondissement, tandis que l'autre portion, qui représente 3 secteurs, est confiée à une entreprise privée.

Lorsqu'une tempête de neige survient, une armada de travailleurs, de souffleuses, de saieuses, de niveleuses, de chenillettes, de camions et de chargeurs s'active 24 heures sur 24 pour procéder au déneigement pour que vous puissiez circuler en toute sécurité. Rappelons que la neige est transportée jusqu'au site de dépôt Ray-Lawson, qui dessert 3 autres arrondissements voisins.

Évidemment, pour une opération de déneigement optimale, la collaboration de tous est requise. Consultez le site de l'arrondissement ou Info Neige Montréal pour toute autre information complémentaire en ce qui concerne le déneigement.

ENTRETIEN DU RÉSEAU DES ÉGOUTS ET DE L'AQUEDUC

Tout au long de l'année, une équipe consacrée à l'entretien du réseau des égouts et de l'aqueduc est à pied d'œuvre afin de détecter et de réparer les fuites d'eau, fermer les entrées d'eau chez les résidents, si nécessaire, veiller au bon fonctionnement des bornes d'incendie et s'assurer de la qualité de l'eau potable.

SIGNALISATION

L'équipe de la voirie patrouille dans les rues d'Anjou afin de réparer, de remplacer ou d'installer différents panneaux de signalisation : panneaux d'arrêt, noms de rue, panneaux annonçant des travaux. Une équipe veille également à l'entretien du réseau d'éclairage public, des feux de circulation, des lampadaires et des luminaires dispersés dans les parcs et les stationnements municipaux.

UNE ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE

La Direction des travaux publics gère un parc de plus de 100 véhicules de toute sorte ; 8 mécaniciens y travaillent et assurent un service 24 heures par jour durant les mois d'hiver et de 18 heures par jour le reste de l'année.

Enfin, une équipe composée notamment de plombiers, d'électriciens et de menuisiers est responsable des 24 bâtiments municipaux du territoire. Les 4 stations de pompage sont reliées au système d'égout de l'arrondissement.



LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

DES RUES ET DES TROTTOIRS PROPRES ET BIEN ENTRETENUS

La propreté de l'arrondissement est prioritaire pour l'équipe municipale qui veille au nettoyage des rues et des trottoirs sur tout le territoire avec les balais et les aspirateurs. Le réseau de pistes cyclables fait aussi l'objet d'une attention particulière : il doit être sécuritaire pour les usagers et favoriser une cohabitation harmonieuse entre cyclistes, automobilistes et piétons. Les employés sillonnent quotidiennement les rues afin de réparer la chaussée ou de procéder à une opération planifiée. Communiquez avec nous lorsque vous voyez un nid-de-poule ou une situation dangereuse sur la voie publique en composant le 311.

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

- 15 000 fleurs sont plantées dans les parcs et les espaces verts et 600 000 m² de pelouse doivent être entretenus.
- Plus de 5 500 tonnes de sel et de pierre sont utilisées pour maintenir les rues sécuritaires en hiver.
- Près de 2 000 tonnes d'asphalte chaud et froid sont nécessaires pour maintenir les rues en bon état.
- Les mécaniciens réalisent près de 3 500 interventions annuellement sur les différents véhicules municipaux.
- L'équipe des Travaux publics veille à l'entretien de plus de 2 700 lampadaires de rue.
- Le réseau d'aqueduc compte 786 bornes d'incendie et 1 700 vannes.



UN MILIEU DE VIE VERT ET UN ENVIRONNEMENT SAIN : UNE RICHESSE À PRÉSERVER

L'arrondissement d'Anjou possède un réseau de parcs et d'espaces verts enviable, accessible à la population toute l'année. Avec des aires de jeux, des sentiers et une végétation luxuriante, ces espaces sont des lieux de choix pour se détendre, jouer et pratiquer différentes activités entre amis ou en famille.

Une forêt urbaine de plus de 13 000 arbres embellit le territoire d'Anjou et contribue au cachet des quartiers tout en servant d'habitat faunique.

Chaque année, l'arrondissement augmente ce patrimoine naturel avec un programme de plantation d'arbres, d'arbustes, de plantes vivaces et d'annuelles.

Une équipe composée de 8 personnes voit à l'entretien de ces espaces verts et à la plantation de fleurs, tandis que 4 émondeurs s'occupent d'entretenir les 13 000 arbres et répondent à vos demandes.

Notons enfin que l'utilisation de pesticides chimiques est prohibée sur le territoire angevin, tant pour les aménagements publics que privés. L'arrondissement privilégie et encourage le recours à des alternatives écologiques reconnues par l'Agence fédérale de réglementation.



Regards sur Anjou

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique
Lithium Marketing

Impression
Deschamps Impression

Tirage
22 765 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes
(Courrier de quartier)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

Copyright 2018 par l'arrondissement d'Anjou.
La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 16 h 30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311
Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou
7800, boul. Métropolitain Est
514 493-8222

Urgence : 911

Police
Poste de quartier 46 : 514 280-0146
Appels non urgents : 514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130